



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le Recteur

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les adjoints gestionnaires

S/C Messieurs les directeurs académiques des
services de l'éducation nationale

Caen, le

26 MAI 2015

Rectorat de
L'académie de Caen

Division des
Etablissements

Affaire suivie par

Hélène FLODERER

Téléphone
02 31 30 17 03
Fax
02 31 30 15 33
Courriel
de1@ac-caen.fr

168, rue Caponière
BP 46184
14061 Caen Cedex

www.ac-caen.fr

Objet : Outils d'accompagnement à la démarche de Contrôle Interne Comptable

Dans le cadre de la maîtrise des risques comptables et financiers, l'académie de Caen a souhaité apporter aux établissements des outils d'accompagnement à la démarche de contrôle interne comptable, en complément d'Odicé qui permet de réaliser le diagnostic des risques inhérents au fonctionnement de votre établissement.

Ainsi, un groupe de travail composé de chefs d'établissement, d'adjoints gestionnaires, d'agents comptables et de représentants des services académiques et départementaux s'est réuni pour travailler sur les trois thèmes suivants : les fonds sociaux, les voyages scolaires et les régies. Les processus ont été analysés, les risques correspondant identifiés et cotés en fonction d'une échelle de fréquence et de gravité et, enfin, des activités de maîtrise des risques proposées.

Ces outils doivent être l'occasion pour vous, en lien avec vos équipes et avec l'appui de l'agent comptable, de vous interroger sur les processus de votre établissement, et de procéder, collectivement, à la réalisation d'une cartographie des risques qui soit adaptée à votre environnement. Les risques identifiés ainsi que leur cotation diffèrent nécessairement d'un établissement à l'autre, tout comme les réponses correctives à apporter. Il vous appartient de vous les approprier.

J'attache une grande importance à la poursuite de la mise en place de la démarche de contrôle interne comptable au sein des établissements, qui doit vous permettre d'améliorer la gestion des dossiers, de la rendre plus sécurisée et plus fiable et donc, à terme, plus efficace. Cette démarche est d'ailleurs un des éléments contrôlés par les auditeurs des finances publiques.

Mes services restent à votre disposition pour toute information ou aide dans cette démarche.

le Recteur,

Annexes : dossier repère composé d'un onglet sur la description du processus et les risques repérés, un onglet sur une cotation repère de ces risques et un onglet sur des activités de maîtrise des risques.